

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement du bénéfice net et bénéfice net ajusté
pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014

En milliers de dollars canadiens

	13 semaines		39 semaines	
	26 sept. 2015	27 sept. 2014	26 sept. 2015	27 sept. 2014
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette) attribué aux actionnaires	(641)	1 650	5 402	5 751
Frais nets liés à un règlement fiscal	2 769		2 769	
Frais connexes aux acquisitions	70	814	415	1 314
Impôts liés	(19)	(219)	(112)	(353)
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires ^(a)	2 178	2 245	8 473	6 712
Écart en \$	(67)		1 761	
Écart en %	(3,0)%		26,2%	
% du chiffre d'affaires	5,3 %	6,9%	6,5%	6,8%
Par action				
Dilué	0,16	0,17	0,62	0,51

- a) *Le bénéfice net ajusté n'est pas une mesure normalisée selon les IFRS et il ne peut être comparé à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que sa communication la communication du bénéfice net ajusté fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des résultats nets excluant les frais d'acquisition et de développement, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Les investisseurs doivent être conscients que le bénéfice net ajusté ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net déterminé selon les IFRS.*